

EDITO

Des actions pour un territoire attractif

L'activité du Pays castelroussin devrait connaître un développement certain, utile au territoire, entre fin 2015 et début 2016.

La candidature Leader, si elle est retenue, doit permettre au territoire de bénéficier d'une enveloppe d'environ 1 million d'euros suivant le nombre de candidature sélectionnées. Nous connaissons la décision du conseil régional mi-juillet.

Le Pays est en réflexion avec l'ARS et Châteauroux métropole pour étendre le contrat local de santé de la ville de Châteauroux au territoire du Pays. C'est une demande de l'ARS qui conditionne ses financements.

Par ailleurs l'état vient de modifier par décret ses actions en faveur de l'artisanat du commerce et des services. Elle passe d'une logique de guichet à une logique d'appel à projet. L'OCMACS s'achevant fin 2015 les élus pourront faire le choix, lorsque les conditions seront connues, de répondre à cet appel à projet.

Enfin, l'itinéraire "Indre à vélo" devrait être achevée à la fin de l'année.

Autant d'actions qui permettront de répondre aux besoins des habitants, qui contribueront à rendre le territoire plus attractif en assurant une qualité de vie quotidienne.

Luc DELLA-VALLE, président du Pays Castelroussin.

Actualités



p1

Circuits courts

Un deuxième dossier vient d'être adressé à la Région dans le cadre d'ID en campagne. Après avoir développé l'approvisionnement des cantines scolaires en circuit court, l'objectif est :

- d'étendre l'opération à la restauration collective (collèges, lycées, restaurants administratifs, maisons de retraite, ...);
- d'élargir le territoire en associant le PNR Brenne;
- de professionnaliser l'approvisionnement local par la mise en place d'outils logistiques et de prévoir leur expérimentation sur une période test.

Les partenaires pour ce nouveau projet sont le Pays Castelroussin, le PNR Brenne, l'Association des producteurs fermiers du Pays Castelroussin (APFPC) et la chambre d'agriculture.

Un appel d'offre a été lancé pour un accompagnement à la mise en place d'outils logistiques pour professionnaliser l'approvisionnement de restauration collective en circuits courts. Après analyse des 2 candidatures reçues, le marché a été déclaré infructueux. Un nouvel appel d'offre a été relancé en mai



Contrat régional

Un rendez-vous de négociation du bilan à mi-parcours a eu lieu le 22 avril. Quelques modifications ont été apportées et doivent être validées par le conseil régional.

Sans modifications ultérieures le dossier devrait être présenté en 7ème commission du conseil régional (aménagement du territoire) le 25 juin et en commission permanente le 3 juillet 2015. La signature d'un avenant au contrat validera ce bilan et les dossiers pourront à nouveau être déposés auprès du conseil régional.

Leader

Le Pays Castelroussin est convoqué au conseil régional, pour une audition sur sa candidature Leader, le 2 juillet. Tous les pays ayant candidaté sont auditionnés sur 2 jours (1^{er} et 2 juillet).

Conseil de développement

Après avoir traité de l'attractivité du territoire, le conseil de développement Castelroussin s'engage dans une nouvelle réflexion sur le thème "rendre les habitants fiers de leur territoire".

Il s'agira de :

- Rechercher les éléments de modernité trop peu connus, relever des caractéristiques positives.
- Développer la mémoire patrimoniale, humaine et industrielle du territoire.
- Entendre les spécialistes de ce domaine, faire écho à leurs propositions, travailler des stratégies de communication internes et

externes.

Cette thématique a été identifiée lors de la séance du 10 mars dernier et le début des travaux est prévue lors de la séance du 11 juin prochain.

Indre à vélo

La mise en œuvre effective de l'itinéraire est en cours pour le territoire du Pays Castelroussin de Saint-Genou à Jeu-les-Bois en passant par Buzançais, La Chapelle-Orthemale, Villedieu-sur-Indre, Niherne, Saint-Maur, Châteauroux, Le Poinçonnet, et Ardentes. La maîtrise d'ouvrage et les investissements sont portés par la communauté de communes Val de l'Indre Brenne et Châteauroux Métropole.

A cette portion de "vélo route", s'ajoute la réalisation de l'itinéraire depuis Loches jusqu'à Palluau-sur-Indre, assurée par la Communauté de communes Loches développement et le Pays de Valençay en Berry.

L'Indre à vélo en fête se déroulera le 21 juin prochain en étoile autour de Loches avec un départ dans l'Indre à Châtillon sur Indre.

Scot

Le Scot du Pays castelroussin est en cours de révision.

4 grands enjeux nouveaux sont à prendre en compte :

- limiter la consommation des espaces agricoles et naturels,
- préserver les continuités écologiques,

- mieux articuler l'urbanisation et les problématiques de mobilité,

- contribuer à la diminution des émissions de gaz à effet de serre.

La révision devra être approuvée pour le 1er janvier 2017, sinon la loi prévoit des contraintes importantes pour le développement de nouveaux secteurs à construire.

Études en cours et à venir

- L'étude « trame verte et bleue » devrait être finalisée d'ici juillet. Elle sera suivie de l'élaboration d'un programme d'actions en faveur de la biodiversité et servira dans le cadre de la révision du Scot pour la prise en compte des continuités écologiques et pour le diagnostic sur la biodiversité.

- Réactualisation du diagnostic de l'état initial de l'environnement et évaluation environnementale du Scot. Le prestataire a été choisi fin mai.

- Une étude en groupement de commande avec Châteauroux Métropole devrait être lancée en juillet, pour aboutir à un projet commercial fort, inscrit dans le Scot. Le diagnostic, les objectifs et orientations serviront pour le programme d'actions en faveur du commerce, commandé par Châteauroux Métropole.

LES DATES DES PROCHAINES RÉUNIONS :

- 3 juillet 2015 à 16h30 bureau à la salle du conseil de Montierchaume
- 3 juillet 2015 à 17h00 comité syndical à la salle du conseil de Montierchaume
- 17 juillet 2015 à 14h comité de pilotage TVB à la salle des associations de Neuillay-les-Bois (derrière la mairie)



Pays Castelroussin Val de l'Indre - 47 route d'Issoudun - 36150 DEOLS

Tél. : 02 54 07 74 59 - Fax : 02 54 07 04 83

www.payscastelroussin.com

Retrouvez toutes nos informations sur notre site internet